

Arrêté du 7 octobre 2002 portant nomination au comité d'hygiène et de sécurité de l'administration centrale

NOR : *DEVG0210456A*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 portant création d'un comité d'hygiène et de sécurité à l'administration centrale du ministère chargé de l'environnement ;

Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2002 portant nomination au comité d'hygiène et de sécurité de l'administration centrale,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 1^{er} juillet 2002 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

Titulaire

M. Lacroix (Michel), chef du bureau des affaires générales de la direction de la prévention des pollutions et des risques, en remplacement de M. Beauchaud (Pierre).

Article 2

Le directeur général de l'administration, des finances et des affaires internationales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie et du développement durable.

Fait à Paris, le 7 octobre 2002.

Pour la ministre et par délégation :
*Le directeur général de l'administration,
des finances et des affaires
internationales,*
T. Wahl